

Bonjour,

Lors de nos deux dernières Marches et découverte, nous nous sommes trouvés confrontés à des disponibilités restreintes des VVF que nous avons retenu que ce soit à La Bussière ou à Nedde.

Pour 2026, nous avons choisi de programmer notre séjour à Collonges la Rouge, ce magnifique village que la plupart d'entre nous connaissent. Il se situe dans le sud de la Corrèze aux confins du Périgord et de la vallée de la Dordogne. Cette situation privilégiée fait que cette destination est très prisée et plus chère que les précédentes car il n'y a plus de VVF en Dordogne.

Aussi nous voudrions le réserver dès maintenant pour un séjour du 1^{er} au 6 juin 2026 pour 34 personnes.

Le prix est de 755€ par personne (base 34 personnes, tarif 2025, les tarifs 2026 n'étant pas encore disponibles). Il comprend le déplacement en bus, le séjour au VVF, l'assurance annulation, la taxe de séjour, les pourboires du chauffeur et des différents guides. Il peut être revu légèrement à la hausse si le nombre de participants est inférieur à 31 et en cas d'augmentation importante des tarifs du VVF en 2026. Notre séjour se déroulera dans un VVF 3* (voir pièce jointe).

Le programme des randonnées vous est proposé en pièce jointe. Vous constaterez que le dénivelés sont à notre portée et que deux après-midis sont consacrés à des visites (Carennac ; Autoire ; Loubressac ; Beynac et Cazenac en Dordogne, Turenne et Curemonte en Corrèze). Nous randonnerons une journée complète sur le circuit « Les Gariottes », au milieu de paysages grandioses, près du gouffre de Padirac (voir programme).

Nous vous demandons de bien vouloir vous décider rapidement afin de bloquer notre réservation et que l'association puisse régler l'acompte au VVF. Le solde sera à payer avant le 1^{er} avril 2026.

VOTRE INSCRIPTION EST EFFECTIVE AU MOMENT DU REGLEMENT D'UN ACOMPTÉ DE 200€

Le paiement doit se faire :

- par chèque libellé à l'ordre de Lehengo Adix et à envoyer par la poste avec votre fiche d'inscription ci-jointe **à mon adresse : Pierre Recarte 180 chemin Axarritipi 64122 URRUGNE** ou à remettre aux jours de permanences de l'association.
- ou par virement (RIB en pièce jointe).

En cas de virement ou de paiement à la permanence je vous demande instamment de me prévenir par mail ou par téléphone afin de m'éviter des relances inutiles.

Chaque participant doit être à jour de sa cotisation de **10€** à Lehengo Adix. (à régler en même temps par chèque séparé si vous n'êtes pas à jour). La cotisation couvrant la période 1^{er} septembre 2024-31 août 2025.

Merci d'avance.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bien amicalement.

Pierre Recarte

pierre.recarte@yahoo.fr

06 64 90 49 20